

Règlement du prix de thèse « Pierre-Louis Michel »

Avec le soutien de DigiSurge

Année 2024

- Prix proposé par le Groupe Valvulopathies de la Société Française de Cardiologie (SFC)
- Un dossier retenu
- Montant de la dotation : 3 500 €
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : prix-bourses@sfc cardio.fr

Date limite de dépôt des candidatures	
Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération	16 décembre de l'année en cours
Composition du jury	Novembre de l'année en cours
Désignation du lauréat	20 décembre de l'année en cours
Remise officielle	Janvier de l'année suivante lors des JESFC



Règlement

Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de médecine, la Société Française de Cardiologie (SFC) a créé des prix de thèse pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

Article 2 : Dotation

La dotation de 3 500 € sera versée en une fois lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) qui auront lieu du 15 au 17 janvier 2025 à Paris. Ce montant pourra être versé directement au lauréat.

Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions suivantes doivent impérativement être réunies pour être autorisé(e) à concourir :

- Thèse de médecine soutenue dans les deux années précédant la candidature
- Sujet de thèse se rapportant à la cardiologie
- Être membre du Groupe Valvulopathies

Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le prix, le lauréat s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation SFC ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC ;
- Présenter son travail dans l'un des congrès de la SFC, en sachant qu'il pourra être analysé pour publication dans « *Archives of Cardiovascular Diseases* » ;
- Faire mention de l'origine du prix dans les publications issues du travail récompensé ;
- Se désister du prix s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet.

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfc cardio.fr comprend :

- Une demande de candidature en français,
- Un curriculum vitae en une page maximum,
- Liste des titres et travaux
- Un résumé de la thèse en une page maximum,
- Un exposé de la thèse en 10 pages maximum,
- La thèse dans son intégralité.



Il est adressé à la SFC par e-mail à prix-bourses@sfc cardio.fr avant le 16 décembre de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de cinq membres dont un Président.
- Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- La composition du jury est approuvée par la SFC au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.
- L'élection du lauréat est promulguée au plus tard le 20 décembre de l'année en cours, soit un mois avant la remise officielle lors des JESFC.

